



RAPPORT DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA VILLE DE CORBIE

Sommaire

Préambule : Le cadre juridique

A – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

- 1 – Les recettes de fonctionnement
- 2 – Les dépenses de fonctionnement
- 3 – Les dépenses et recettes d'investissement

D – ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 1 – Equilibre des opérations financières
- 2 – Les ratios financiers obligatoires
- 3 – L'état de la dette
- 4 – La structure des effectifs

PREAMBULE: LE CADRE JURIDIQUE

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L213-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »
Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du Budget Primitif 2025 de la commune de Corbie.

Il intervient dans les 10 semaines suivant le Débat d'Orientations budgétaires qui s'est tenu le 28 janvier 2025.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2025.

L'EQUILIBRE BUDGETAIRE TOTAL

Le Budget Primitif 2025 qui est proposé est le suivant :

Une section de fonctionnement équilibrée en autorisations prévisionnelles de dépenses et recettes à **7 000 195 €**.

Une section d'investissement équilibrée en autorisations prévisionnelles de dépenses et de recettes à **2 325 437 €**.

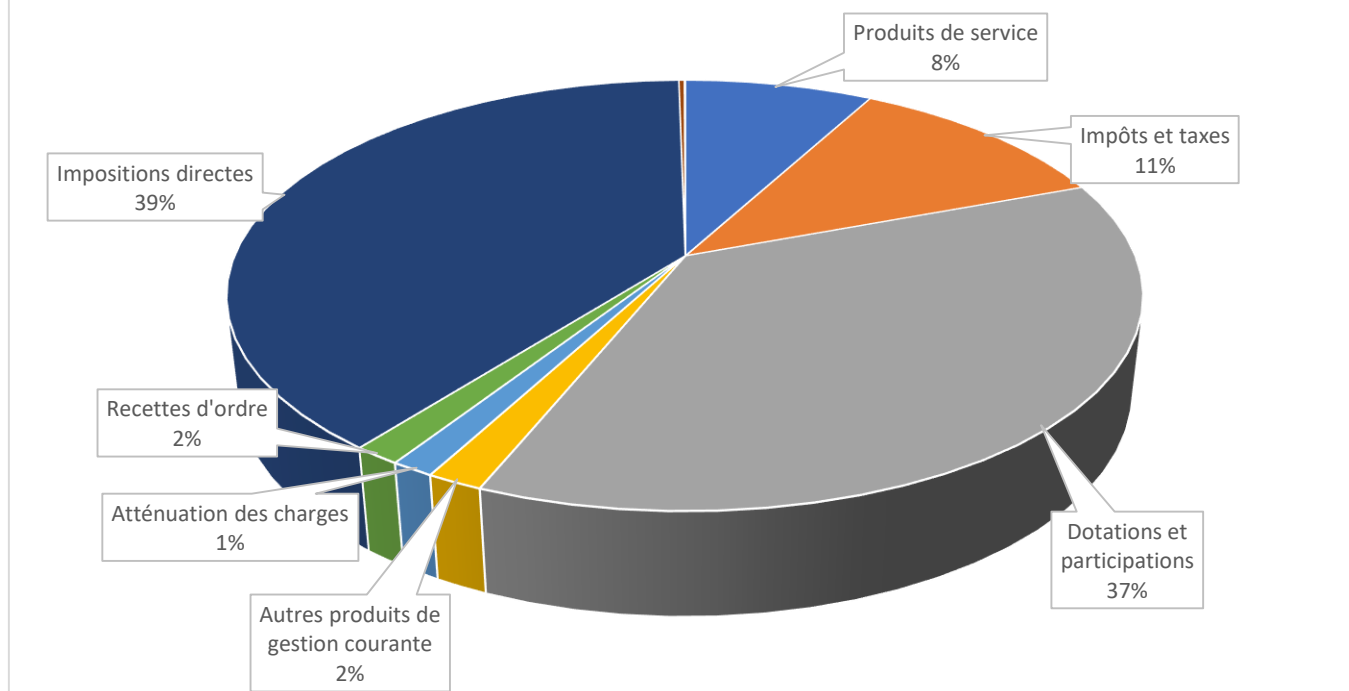
Ce qui correspond à un montant, toutes sections confondues, de **9 325 632 €**.

A – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

1 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Propositions BP 2025 (€)
013 – Atténuations de charges	58 350,00	137 897,72	90 923,00
70 – Produits des services, domaine et vente	463 400,00	579 523,98	553 250,00
73 – Impôts et taxes	595 325,00	586 401,00	586 325,00
731 – Impositions directes	3 035 856,00	2 953 073,42	2 952 200,00
74 – Dotations et participations	2 598 880,00	2 753 916,21	2 579 755,00
75 – Autres produits de gestion courante	104 000,00	108 942,34	117 876,00
77 – Produits spécifiques	250,00	6 274,48	16 323,00
78 – Reprise sur amortissements, dépréciation	3 000,00	689,77	3 000,00
002 – Excédent de fonctionnement reporté	664 079,00		
Total recettes réelles	7 523 141,00	7 126 718,92	6 899 652,00
Total recettes d'ordre	67 550,00	57 453,50	100 543,00
Total recettes de fonctionnement	7 590 691,00	7 184 172,42	7 000 195,00

Recettes de fonctionnement



2 - DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre 013 Atténuations de charges (90 923 €)

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui concernent le personnel. On y trouve les remboursements d'une partie des rémunérations des agents en congé pour maladie ou accident de service.

Pour l'exercice 2025, le montant prévisionnel attendu est de **90 923 €**.

Chapitre 70 Produits des services, domaines et ventes diverses (553 250 €)

Ce chapitre comprend les redevances d'occupation du domaines public (ERDF, GRDF, Telecom, commerces ambulants, etc.) ainsi que les redevances de services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le Conseil municipal (cantine, ALSH, billetterie, etc.).

Elles se répartissent comme suit :

	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Propositions BP 2025 (€)
70311 - Concession dans les cimetières	7 000,00	10 131,00	10 000,00
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	28 900 ,00	42 474,00	30 000,00
70323 – Locations de droits de chasse et pêche	500,00	500,00	500,00
7062 - Redevances & droits des services à caractère culturel	25 000,00	48 910,50	48 000,00
70632 - Redevances & droits des services à caractère de loisirs	100 000,00	126 343,89	125 000,00
7066 – Redevances & droits des services à caractère social	70 000,00	94 773,30	93 000,00
7067 – Redevances & droits des services périscolaires & enseignement	150 000,00	169 089,56	170 000,00
708421 – Non dotés de la personnalité morale	43 000,00	48 888,15	50 000,00
70848 – MAD aux autres organismes	39 000,00	37 512,43	26 750,00

Chapitre 73 Impôts et taxes (3 538 525 €)

	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Propositions BP 2025 (€)
73111 - Impôts directs locaux	2 881 210,00	2 694 530,00	2 740 300,00
73211 - Attribution de compensation	370 023,00	370 023,00	370 023,00
73221 - FNGIR	135 302,00	135 302,00	135 302,00
732221- Fonds de péréquation des ressources Communales et intercommunales	90 000,00	81 076,00	81 000,00
73141- Taxe sur la consommation finale d'électricité devenue « ACCISE »	54 646,00	108 526,05	90 000,00
73123 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou taxe sur la publicité foncière	100 000,00	141 860,00	120 000,00
73174 - TLPE		7 294,37	1 900,00

Les Contributions directes

La commune perçoit le produit de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties et la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties. Elle continue également à percevoir la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Pour l'exercice 2025, les taux restent inchangés et sont les suivants :

TAXES	Taux 2024	Taux 2025
Foncière (bâti)	50,41	50,41
Foncière (non bâti)	48,98	48,98
Taxe d'Habitation	16,87	16,87

Depuis la loi de finances 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit, les bases d'imposition, relève d'un calcul basé sur l'inflation constatée sur les 12 derniers mois et non plus d'une fixation parlementaire.

Pour l'exercice 2025, la revalorisation des bases fiscales est de 1,68 % et la recette prévisionnelle attendue est de **2 740 300 €**.

La dotation versée par la Communauté de Communes du Val de Somme

En contrepartie de la mise en place d'une intercommunalité à fiscalité professionnelle unique, l'article 1609 nonies C du Code général des impôts a prévu des reversements en faveur des communes membres sous la forme d'attributions de compensation.

Pour la commune de Corbie, le montant de l'attribution de compensation s'élève à **370 023 €**.

Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et Communales (FPIC)

Le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la réserver à des intercommunalités et communes moins favorisées.

La commune de Corbie est bénéficiaire de ce dispositif pour un montant de **81 000 €**.

Les taxes additionnelles aux droits de mutations

La commune de Corbie reste dynamique en matière de la vente de logements.

Pour l'exercice 2025, il est prévu une somme de **120 000 €**.

La taxe sur la consommation finale d'électricité

Cette taxe est assise sur le volume d'électricité fournie et établie par rapport à un barème national.

La prévision pour 2025 est de **90 000 €**.

Chapitre 74 Dotations, subventions et participation (2 579 755 €)

Il s'agit essentiellement de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat et des subventions de fonctionnement versées par les autres organismes : l'Etat pour les titres sécurisés, la Région et la CCVS pour le soutien à l'action culturelle déconcentrée, la CAF pour la prestation de service versée à la crèche et à l'ALSH dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Les montants des dotations n'ont pas encore été notifiés à la ville. Ils restent donc prévisionnels et basés sur le réalisé 2024. La ville de Corbie ne bénéficiera plus de la Dotation de Solidarité Urbaine.

	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Propositions BP 2025 (€)
74111 - Dotation forfaitaire	841 890,00	841 890,00	841 890,00
741121 - Dotation de solidarité rurale	776 714,00	776 714,00	776 714,00
741123 - Dotation de solidarité urbaine	53 255,00	53 255,00	0
741127 - Dotation nationale de péréquation	197 745,00	197 745,00	197 745,00
744 - FCTVA	3 000,00	20 654,84	5 000,00
74718 - Autres	17 610,00	20 085,77	12 610,00
7472 - Région	14 000,00	29 000,00	14 000,00
7473 - Département	15 500,00	38 000,00	15 500,00
74748 - Autres communes	2 000,00	7 045,89	1 000,00
74751 - GFP de rattachement	118 500,00	132 199,94	124 050,00
747888 - Autres organismes	301 000,00	381 065,14	340 000,00
748312 - Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle	65 810,00	63 390,00	63 390,00
74832 - Etat-Compens.au titre de la contribution économique territoriale CVAE&CFE	5 000,00	0	
74833 - Etat-Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	10 020,00	10 020,00	10 020,00
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnel	54 000,00	55 122,54	54 000,00
748388 - Autres	107 836,00	107 836,00	107 836,00
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	15 000,00	18 932,50	16 000,00

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante (117 876 €)

Il s'agit de l'ensemble des loyers et charges perçus par la commune pour la location des immeubles de son domaine privé.

La commune loue 2 logements communaux à des particuliers, un bâtiment professionnel à la Suez et une partie du Centre d'Accueil et d'Animation à l'office de tourisme du Val de Somme.

Depuis le 1^{er} novembre 2024, la commune loue les locaux de l'ancienne trésorerie à la Fédération Départementale des Familles Rurales.

Pour l'exercice 2025, le montant est estimé à **117 876 €**.

Chapitre 77 Produits exceptionnels (16 323 €)

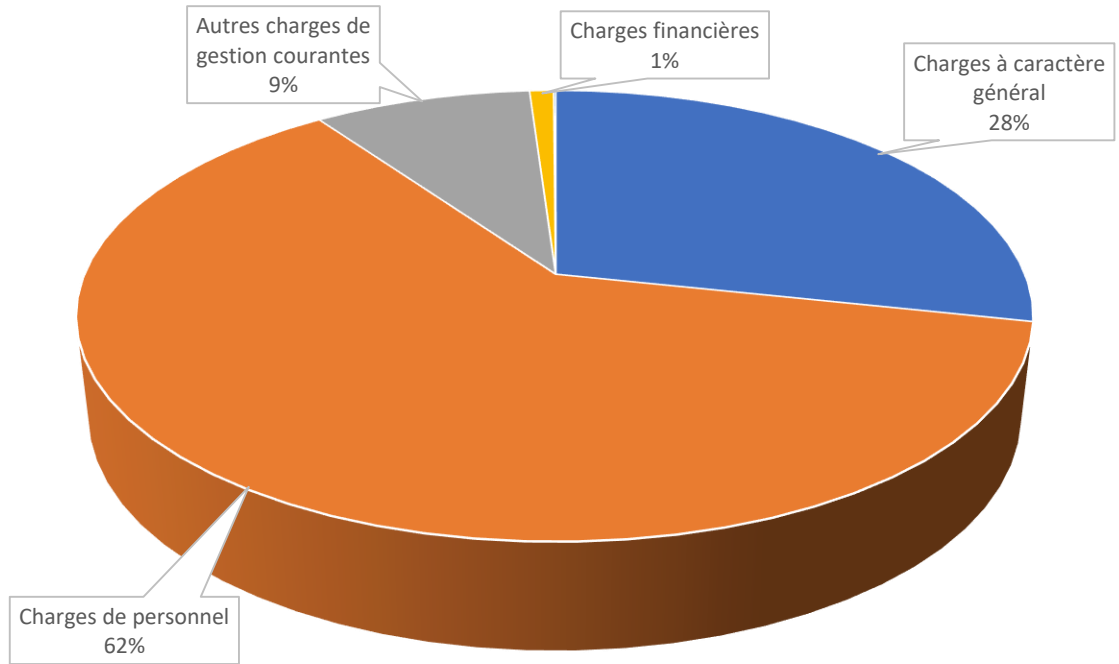
Comme son nom l'indique, ce chapitre est destiné à percevoir des recettes exceptionnelles : des pénalités perçues, des remboursements d'assurance suite à des sinistres, des ventes de biens appartenant au domaine privé de la commune, etc.

Pour cette année 2025, la ville a déjà perçu un montant de **16 323 €**.

3 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Propositions BP 2025(€)
011 – Charges à caractère général	2 091 106,00	2 007 410,13	1 987 454,00
012 – Charges de personnel et frais assimilés	4 259 004,00	4 026 239,95	4 324 500,00
014 – Atténuations de produits	26 140,00	11 500,00	500,00
65 – Autres charges de gestion courante	722 041,00	706 002,19	613 491,00
66 – Charges financières	75 900,00	73 108,73	67 750,00
67 – Charges spécifiques	1 000,00	819,20	500,00
68 – Dotations provisions semi-budgétaire	105 500,00	100 717,83	6 000,00
Total dépenses réelles	7 280 691,00	6 925 798,03	7 000 195,00
Total dépenses d'ordre	310 000,00	272 609,18	
Total dépenses de fonctionnement	7 590 691,00	7 198 487,21	7 000 195,00

Dépenses de fonctionnement



4 - DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre 011 Charges à caractère général (1 987 454 €)

Deuxième poste de dépenses, il regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, carburant, combustible maintenance, assurances, etc.) ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services).

Les dépenses se répartissent comme suit sur les principaux comptes :

	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	BP 2025 (€)
6042 - Achats prestations de services	226 690,00	207 135,17	208 000,00
60611 - Eau et assainissement	30 000,00	23 023,42	24 000,00
60612 - Energie - électricité	374 000,00	218 160,44	220 000,00
60613 - Chauffage urbain	60 000,00	86 623,66	90 000,00
60621 - Combustibles	25 000,00	22 621,18	23 000,00
60622 - Carburants	30 000,00	21 420,71	22 000,00
60623 - Alimentations	15 000,00	9 681,05	9 750,00
60628 - Autres fournitures non stockées	3 300,00	2 965,13	3 000,00
60631 - Fournitures d'entretien	25 500,00	25 315,28	20 900,00
60632 - Fourniture de petits équipement	44 850,00	46 148,73	40 000,00
60633 - Fourniture de voirie	10 000,00	11 493,67	10 000,00
60636 - Vêtements de travail	15 700,00	11 592,77	10 000,00
6064 - Fournitures administratives	8 000,00	5 730,29	5 000,00
6067 - Fournitures scolaires	20 680,00	23 044,33	19 680,00
6068 - Autres matières et fournitures	2 100,00	817,19	1 000,00

611 - Contrats de prestations de services	255 650,00	313 155,07	330 648,00
61228 - Autres	500,00		500,00
61351 – Matériel roulant		27 548,15	20 000,00
61358 - Autres	36 200,00	16 049,40	16 700,00
61521 - Terrains	43 000,00	41 118,13	42 000,00
615221 - Bâtiments publics	117 000,00	139 881,32	140 000,00
615228 - Autres bâtiments	2 000,00	662,88	1 000,00
615231 – Voies et réseaux	15 000,00	16 595,29	15 000,00
61551 - Matériel roulant	40 000,00	50 848,41	35 000,00
61558 - Autres biens mobiliers	18 000,00	17 763,14	17 000,00
6156 - Maintenance	57 350,00	38 460,15	34 950,00
6161 – Prime d’assurance Multirisques	41 500,00	40 063,84	47 000,00
6182 - Documentation générale et technique	3 000,00	1 102,56	1 100,00
6184 - Versement à des organismes de formation	32 000,00	35 721,19	10 000,00
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	110,00	109,92	110,00
62268 – Autres honoraires, conseils	15 000,00	1 335,60	3 000,00
6227 - Frais d’actes et de contentieux	1 000,00	2 821,66	1 000,00
6231 - Annonces et insertions	6 500,00	5 979,27	3 800,00
6232 - Fêtes et cérémonies	281 250,00	280 832,42	253 450,00
6236 - Catalogues et imprimés	15 000,00	9 023,04	14 960,00

6234 - Réceptions	2 000,00	1 510,70	1 500,00
6238 - Divers	5 480,00	10 109,65	2 050,00
6247 - Transports collectifs	17 000,00	16 170,30	13 000,00
6251 - Voyages et déplacements	12 500,00	9 548,40	10 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	13 000,00	10 713,66	11 000,00
6262 - Frais de télécommunication	32 000,00	26 964,63	30 000,00
627 - Services bancaires et assimilés	2 750,00	3 246,09	3 250,00
6281 - Concours divers (cotisations)	15 950,00	16 234,91	16 000,00
6282 - Frais de gardiennage	510,00		510,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	88 000,00	124 260,14	176 506,00
6288 - Autres services extérieurs	136,00	136,00	140,00
63512 - Taxes foncières	15 000,00	13 138,00	14 000,00
63513 - Autres impôts locaux	2 100,00	2 225,00	2 300,00
637 - Autres impôts et taxes	13 800,00	11 611,46	13 650,00

Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés (4 324 500 €)

Les dépenses de personnel constituent le premier poste de dépenses du budget de la ville de Corbie.

Le montant prévisionnel des dépenses de personnel et frais assimilés s'élève pour l'exercice 2025 à 4 324 500 €. En 2024, elles se sont élevées à 4 026 239,95 €.

L'évolution de la masse salariale entre le BP 2024 et celui de 2025 s'explique par :

- L'intégration des 2 agents du CCAS
- Une augmentation de 3% des cotisations CNRACL qui s'applique rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2025.

Des crédits sont également prévus afin de répondre favorablement aux agents qui peuvent bénéficier d'un avancement de grade au 31 décembre 2024.

En résumé sur ce chapitre :

	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	BP 2025 (€)
62 – Autres services extérieurs	5 000,00	8 021,06	3 000,00
63 – Impôts, taxes et assimilés	70 900,00	62 779,77	72 000,00
64 – Charges de personnel	4 183 104,00	3 955 439,12	4 249 500,00

Chapitre 014 – Atténuation de produits (500 €)

Les crédits mis à ce chapitre permettent d'anticiper un éventuel dégrèvement accepté par les services fiscaux au profit d'un administré (notamment dégrèvement pour les jeunes agriculteurs).

Il est prévu un montant prévisionnel de **500 €**.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courantes (613 491 €)

Ce chapitre regroupe les éléments suivants :

	Budget 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	BP 2025 (€)
65311 - Indemnités	148 000,00	142 613,88	148 000,00
65312 - Frais de mission et de déplacement	1 000,00	616,95	1 000,00
65313 - Cotisation de retraite	19 000,00	16 289,04	19 000,00
65314 - Cotisation de sécurité sociale	14 500,00	12 936,00	14 500,00
65315 - Formation	2 000,00	-	2 000,00
653172 - Cotisation au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	200,00	169,60	100,00
6541 – Pertes sur créances irrécouvrables	2 500,00		500,00
6542 – Créances éteintes	2 500,00		500,00
6553 - Service d'incendie	203 954,00	203 953,76	206 941,00
65588 – Autres contributions	13 000,00	12 552,00	
<i>65568 – Autres contributions obligatoires</i>	1 500,00		
657363 - CCAS	143 000,00	143 000,00	60 000,00
65748 – Subventions aux associations	162 000,00	171 038,04	160 000,00
6583 – Intérêts moratoires et pénalités sur marché	2 537,00	40,00	
6584 – Amendes fiscales et pénales	3 000,00		500,00
65888 - Autres	3 350,00	2 792,92	450,00

Chapitre 66 Charges financières (67 750€)

Il concerne le remboursement des intérêts d'emprunt. Ils se sont élevés en 2024 à 73 108,73 €.

Pour l'année 2025, leur montant sera de 67 750 €

Chapitre 67 Charges exceptionnelles (500 €)

Un montant est indiqué pour être en mesure de prendre en charge un titre annulé correspondant à un exercice antérieur.

Pour l'année 2024, ce compte a permis de financer le reversement des dégrèvements pour pertes de récoltes aux agriculteurs exploitant des terres communales de 2023.

Chapitre 68 Dotations provisions semi-budgétaires (6 000 €)

Un montant de 6 000 € pour dépréciation d'actifs est inscrit.

B - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – LES RECETTES ET DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

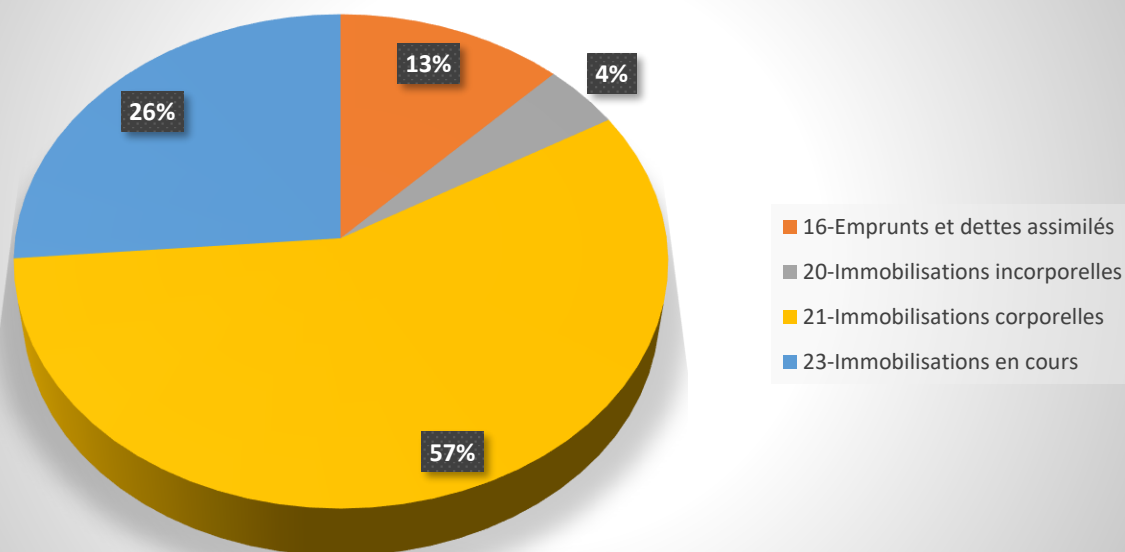
La section d'investissement s'élève à un montant total de **2 325 437 €**. Elle prend en compte les éléments financiers suivants :

- Les propositions budgétaires relatives aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement qui sont envisagées sur l'exercice 2025.
- Les restes à réaliser de l'exercice précédent pour un montant de **263 333,04 €** en dépenses et **296 412,74 €** en recettes, qui feront l'objet d'un mandatement et d'une liquidation sur l'exercice 2025 mais qui ne sont pas soumis au vote du conseil municipal.

LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Propositions BP 2025 (€)
001 - Déficit d'investissement reporté	311 108,12		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	9 100,00	9 087,93	
16 – Emprunts et dettes assimilés	351 000,00	350 766,28	286 400,00
20 – Immobilisations incorporelles	155 540,00	92 061,76	98 633,00
21 – Immobilisations corporelles	1 563 253,88	565 641,14	1 328 904,00
23 Immobilisations en cours	20 000,00	5 421,62	611 500,00
Total dépenses réelles hors opérations	2 410 002,00	1 017 234,00	2 325 437,00
Total dépenses d'ordre	88 447,00	78 350,50	
Total dépenses d'investissement	2 498 449,00	1 101 329,23	2 325 437,00

Dépenses d'investissement



Le recensement des projets d'investissement identifiés pour l'année 2025 :

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

CHANGEMENT DES MENUISERIES LA CAROLINE	80 000,00 €
VPI	2 500,00 €
LOGICIEL I-NOE	6 000,00 €

SERVICES TECHNIQUES

TRAVAUX DIVERS VOIRIE	10 000,00 €
MARQUAGE AU SOL	3 500,00 €
ARMOIRE ELECTRIQUE STADE JEAN MASSE	6 000,00 €
CHANGEMENT BORNES INCENDIE	4 000,00 €
CHANGEMENT EXTINCTEUR	6 000,00 €
ACHAT BARRIERES	2 800,00 €
MATERIELS DIVERS	2 000,00 €

CADRE DE VIE

REFECTION MUR DU THABOR	230 000,00 €
REFECTION DU SKATE PARK	185 000,00 €
AMENAGEMENT TOMING	4 200,00 €
EXTENSION COLOMBARIUM	11 910,00 €
AMENAGEMENT ALLEES CIMETIERE LONGUE VIGNE	10 000,00 €
ACHAT DE CAVURNES	6 000,00 €
EXTENSION VIDEO PROTECTION	80 000,00 €
AMENAGEMENT ALLEE ENCLOS	2 000,00 €
PLANTATIONS RUE JEAN MASSE	12 200,00 €
PEINTURE REMBARDES PASSERELLE	6 900,00 €

URBANISME

DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE PLACE JEAN CATELAS	10 000,00 €
MOE PLACE JEAN CATELAS	60 000,00 €
RENOVATION FOYER CULTUREL	65 300,00 €
AMENAGEMENT D'UN CHEMIN PIETON LE LONG DE BVR	5 000,00 €
REPARATION PILASSES MAIRIE ET ABBATIALE	24 400,00 €
REPRISE DES TROTTOIRS BVR	32 094,00 €
PHASE 2 RENOVATION TYMPAN	494 664,11 €
RECENSEMENT DES CHEMINS COMMUNAUX	3 000,00 €

Certains projets ne seront réalisés qu'en cas de soutien financier.

LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	BP 2024 (€)	Réalisé 2024 (€)	Propositions BP 2025 (€)
10 - Dotations, fonds divers et réserves	534 061,38	602 674,67	122 600,26
13 – Subventions d'investissement reçues	203 490,62	273 605,12	296 412,74
16 – Emprunts et dettes assimilés	732 960	0,14	1 906 424,00
21 – Immobilisations corporelles	697 040		
Total recettes réelles hors opérations	2 167 552	876 279,93	2 325 437,00
Total recettes d'ordre	330 897	293 506,18	
Total recettes d'investissement	2 498 449	1 169 786,11	2 325 437,00

C – ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

1 – EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

Les éléments du bilan permettent de s'assurer que les conditions de l'équilibre fixées par l'article L,1612-4 du CGCT relatives au remboursement du capital de l'annuité de l'emprunt par des ressources propres sont remplies.

2 – LES RATIOS FINANCIERS OBLIGATOIRES

Les ratios présentés ci-dessous sont issus des données 2024 de la ville. La comparaison est établie entre la ville de Corbie et les villes françaises de même strate (entre 5 000 et 10 000 habitants).

	RATIOS CORBIE	Moyenne nationale villes de même strate
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 133	1 270
Produits des impositions directes / population	468	588
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 113	1 270
Dépenses d'équipement brut /population	114	363
Encours de la dette / population	423	797
DGF / population	297	782

3 – L'ETAT DE LA DETTE

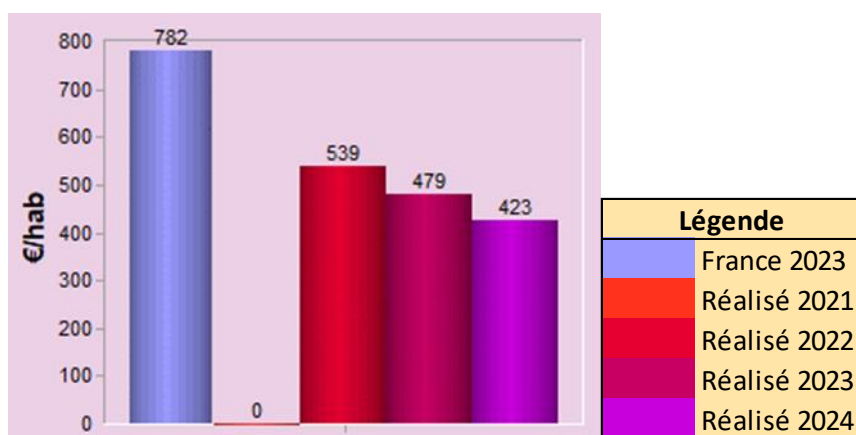
Les éléments du bilan permettent de s'assurer que les conditions de l'équilibre fixées par l'article L,1612-4 du CGCT relatives au remboursement du capital de l'annuité de l'emprunt par des ressources propres sont remplies.

La liste des emprunts

Au 31 décembre 2024, l'encours de dette de la commune s'élève à **2.664.368,96 €** se répartissant comme suit :

Objet	Montant	Type	Date début	Date fin	Durée	Taux	Encours au 31 décembre 2024
BANQUE POSTALE N° MON279841EUR	1 000 000,00 €	Taux fixe unique	01/07/2013	01/08/2028	15 ans et 1 mois	3,36	249 999,85 €
PRET CAF RAM	55 967,97 €	Taux fixe unique	10/09/2021	10/09/2030	9 ans	0	33 580,77 €
PRET CAF CANTINE SCOLAIRE ETAMPES	131 250,00 €	Taux fixe unique	09/01/2016	10/01/2031	15 ans	0	61 250,00 €
Emprunt CA - 00272993	500 000,00 €	Taux fixe unique	30/12/2007	31/12/2032	25 ans	4,23	215 101,91 €
CAISSE D EPARGNE 800 000 □	800 000,00 €	Taux fixe unique	25/02/2018	25/04/2033	15 ans et 2 mois	1,33	480 000,02 €
EMPRUNT CA - 72169987384	1 500 000,00 €	Taux révisable	15/10/2009	15/12/2034	25 ans et 2 mois	3,55	726 693,15 €
emprunt CE 500 000	500 000,00 €	Taux fixe unique	15/12/2010	01/05/2035	24 ans et 4 mois	3,6	268 666,28 €
EMPRUNT CE - N°CREDIT 456584E	660 000,00 €	Taux fixes intermédiaires	21/10/2021	15/11/2036	15 ans	0,64	533 003,69 €
PRET CAF SAJE	120 091,61 €	Taux fixe unique	10/09/2021	10/09/2040	19 ans	0	96 073,29 €
TOTAL	5 267 309,58 €						2 664 368,96 €

Encours de la dette au 31 décembre 2024 / Habitant



La comparaison au niveau national est effectuée avec des villes de même strate.

4 – LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

AGENTS TITULAIRES AU 31 DECEMBRE 2024

Grade ou Emploi	Catégorie	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total
Emploi fonctionnel DGS	A	1		1
FILIERE ADMINISTRATIVE		18		18
Attaché	A	2		2
Rédacteur	B	3		3
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	6		6
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	5		5
Adjoint Administratif	C	2		2
FILIERE TECHNIQUE		25	14	39
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	B	1		1
Agent de maîtrise principal	C	5		5
Agent de maîtrise	C	3		3
Adjoint Technique principal de 1ère Classe	C	4	1	5
Adjoint Technique principal de 2ème Classe	C	9	7	16
Adjoint Technique	C	3	6	9
FILIERE SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE		7		7
Educateur de jeunes enfants	A	1		1
ATSEM Principal 1ère classe	C	2		2
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	2		2
Auxiliaire de puériculture	B	2		2
FILIERE ANIMATION		17	5	22
Animateur Principal 1ère classe	B	2		2
Animateur	B	2		2
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	4	1	5
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3	1	4
Adjoint animation	C	6	3	9
FILIERE POLICE MUNICIPALE		4		4
Brigadier-chef principal	C	3		3
Gardien -Brigadier de Police Municipale	C	1		1
TOTAL		72	19	91

